

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes
Séance du Lundi 14 Janvier 2019

Membres en exercice : 36

Membres ayant pris part à la délibération : François DELCASSO, Antoine TAHOSES, Philippe LOOS, Daniel GOMES (procuration à Philippe Loos), Jean Pierre ABEL, Françoise MARTIN (procuration à Jean Pierre Abel), Jacky COLL, Daniel MARIN, Jean Luc SEGUY, Frédéric BES, Yves DOURLIACH, Jean Luc CARRERE, Carole BRETON, Michel SARRAN, Jean Louis SARDA, Michel POUDADE, Michel BATLLO, Pierre BATAILLE, Joëlle CORDELETTE (procuration à Pierre Bataille), Jean Pierre ASTRUCH, Jean Luc MOLINIER, Michel GARCIA, Jean Louis DEMELIN

Date de convocation : 7 janvier 2019

Secrétaire de séance : Michel Garcia

Objet : BUDGET PRINCIPAL – DECISION MODIFICATIVE N° 5 – Augmentation de crédits compte 1641 (Emprunts Capital)

Le Lundi 14 Janvier 2019 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni à la Communauté de communes, sous la Présidence de M. Jean-Louis DEMELIN. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle que la Communauté de communes a la compétence Maison de Santé depuis le 01/01/2017

Pour la MSP de Bolquère, l'emprunt a été transféré à compter de l'échéance du 10/06/2017 (prise en compte lors de l'Elaboration du Budget), La Commune de Bolquère avait toutefois réglée celle du mois de Mars.

Le Président explique qu'il y a eu lieu de procéder au remboursement de cette échéance auprès de la Commune de Bolquère, ce qui a généré un dépassement de crédits sur le compte 1641 de 854.46 €

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-1641-5 : Emprunts en euros	0.00 €	860.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 16 : Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	860.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2314-5 : Constructions sur sol d'autrui	860.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	860.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	860.00 €	860.00 €	0.00 €	0.00 €

Le Président propose donc de voter une augmentation de crédits sur ce compte de 860 €

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :

- de valider l'augmentation de crédit comme présenté ci-dessus
- d'autoriser le Président à signer tout document en ce sens

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
 Pour extrait conforme
 La Llagonne, le 14 janvier 2019

Jean Louis DEMELIN
Président

Envoyé le 15-01-2019 à la Préfecture
 Accusé de réception le 15-01-2019

